

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

Version 4.0

Date d'impression 21/02/2017

Révisé le / valable à partir du 04.06.2014

SECTION 1 : Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit.

Nom commercial : Mini perles de soude caustique Akzo

Nom de la substance : Hydroxyde de sodium

No.-Index : 011-002-00-6

No.-C&L : 02-2119752469-26-0000

No.-CE : 215-185-5

Numéro d'enregistrement : 01-2119457892-27-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en annexe avec un aperçu complet des utilisations identifiées.

Utilisation déconseillée : actuellement aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Gotronic SAS

35ter Route Nationale

08110 Blagny

France

Tel : +33 3 24 27 93 42

Fax : +33 3 24 27 93 50

Adresse e-mail : contacts@gotronic.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence de sécurité : BRENNTAG SA

Disponible 7j/7 et 24h/24

+49 (0) 208.7828.0

Accès aux centres anti-poisons de France :

(serveur ORFILA de l'INRS) disponible 7j/7 et 24h/24

Informations limitées aux intoxications

01.45.42.59.59 appel depuis la France

+33.1.45.42.59.59 appel international

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive (UE) N° 1272/2008

Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Substance ou mélanges corrosifs pour les métaux	Catégorie 1	---	H290
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1A	---	H314

Pour le texte complet des mentions de danger énumérées dans cette section, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbole de danger / Catégorie de danger	Phrases de risque
Corrosif (C)	R35

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Dangers physicochimiques : se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.

Effets potentiels sur l'environnement : se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon la directive (UE) 1272/2008 - Symbole de danger :



Mention d'avertissement : Danger
Avertissement de danger : H290
H314

Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque des brûles de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention : P264 Se laver les mains après manipulation
P260 Ne pas respirer les poussières
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

Intervention : P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche.
NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

Composant dangereux qui doit être listé sur l'étiquette :

- **Hydroxyde de sodium**

2.3 Autres dangers

Voir la section 12.5 pour les résultats d'évaluation PBT et vPvB.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (Règlement (CE) N° 1272/2008)		Classification (67/548/CEE)
		Classe de danger/Catégorie de danger	Mentions de danger	
Hydroxyde de sodium No.-Index : 011-002-00-6 No.-CAS : 1310-73-2 No.-CE : 215-185-5 Enregistrement : 01-211-9457892-27-xxxx No.-C&L : 02-2119752469-26-0000	<= 100	Met. Corr. 1 Skin Corr. 1A	H290 H314	Corrosif, C ; R35

Pour le texte complet des Phrases R mentionnées dans ce chapitre, voir la section 16.

Pour le texte complet des Phrases H mentionnées dans ce chapitre, voir la section 16.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
- En cas d'inhalation : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Aller dans une clinique oculaire si possible.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Effets : Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traite de manière symptomatique.
Aucune information supplémentaires disponibles.

SECTION 5 : Mesure de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés : Pas d'information disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Forme des couches glissantes/grasses avec l'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison de protection complète).

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SECTION 6 : Mesure à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Mesures de protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Risque de glissade si le produit est déversé.
- Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle, voir section 8.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.
- Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux alcalis. Conserver dans le conteneur d'origine.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Le produit est hygroscopique.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas entreposer avec des acides ou des sels d'ammonium. Matières à éviter : Peroxydes organiques.
- Classe de stockage (LGK) : 8B: Substances corrosives non combustibles.

7.3 Utilisations finales particulières

- Utilisations particulières : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour un aperçu complet des usages identifiés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Autres limites d'exposition professionnelle		
Informations additionnelles	Ne contient aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.	
Ingrédient :	Hydroxyde de sodium	N°CAS. 1310-73-2

Niveau dérivé sans effet (DNEL) / Niveau dérivé avec effet minimal (DMEL)

DNEL

Travailleurs, inhalation, exposition à court terme : 1mg/m3

DNEL

Population, inhalation : 1mg/m3

8.2 Limitation et surveillance de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Nécessaire en cas d'occurrence de poussière
Type de filtre recommandé :
Filtre à particules : P2
Filtre à particules : P3

Protection des mains

Conseils : La matériau des gants doit être imperméable et résistant envers le produit, la préparation.
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les matières suivantes sont convenables: Caoutchouc de fluor
Poly-isoprène
Caoutchouc naturel
Caoutchouc butyle
Le temps exact de la percée peut être connu par le producteur des gants et doit être respecté.
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale et bien ajustées.

Protection des yeux

Conseils : Vêtements de protection imperméables

Contrôles d'exposition liés à la protection environnementale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

Informations générales : Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts.
Évitez la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution de l'eau ou d'assainissement : Informer les autorités compétentes.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: Solide
Couleur	: Blanc
Odeur	: Inodore
Seuil olfactif	: Données non disponibles
pH	: 14 (100 g/l; 20 °C)
Point de fusion / plage de fusion	: Environ 319 à 322 °C
Point d'ébullition / plage de fusion	: 1390 °C
Point de rupture	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide et gaz)	: Non applicable
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable
Limite inférieure d'explosivité	: Non applicable
Pression de vapeur	: Environ 3,5 hPa (800 °C)
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité	: 2,13 g/cm ³
Solubilité dans l'eau	: Environ 1090 à 1260 g/l (à 20 °C)
Coefficient de partage : n-Octanol/eau	: Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Décomposition thermique	: Données non disponibles
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Risque d'explosion	: Le produit n'est pas explosif
Propriétés oxydantes	: Non oxydant

9.2 Autres informations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

Corrosion du métal : Corrosif pour les métaux

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Remarque : Données non disponibles

10.2 Stabilité chimique

Remarque : Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réactions aux métaux de base (aluminium, zinc) par dégagement d'hydrogène.
Réagit exo-thermiquement avec l'eau.
Réagit exo-thermiquement avec les acides.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau. Le produit est hygroscopique.

Décomposition thermique : Données non disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides, métaux légers, eau et alcools.

10.6 Produits de décompositions dangereux

Produits de décompositions dangereux : Données non disponibles

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédient :	Hydroxyde de sodium	CAS-Nr.1310-73-2
Toxicité aiguë		
Oral		
Données non disponibles		
Inspiration		
Données non disponibles		
Peau		
Données non disponibles		
Irritation		
Peau		
Résultat :	Très corrosif	
Yeux		
Résultat :	Très corrosif Risque de lésions oculaires graves	
Sensibilisation		
Résultat :	Aucun effet de sensibilisation connu	
Propriétés CMR		
Cancérogénicité :	Aucune indication expérimentale de cancérogénicité disponible.	
Mutagénicité :	Les tests in vitro n'ont montré aucun effet mutagène.	
Tératogénicité :	Données non disponibles.	
Toxicité pour la reproduction :	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles		
Exposition unique		
Remarque :	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible.	
Exposition répétée		
Remarque :	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible.	
Autres propriétés toxicologiques		
Risque d'aspiration		
Aucune classification de toxicité par aspiration		

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Ingrédient :	Hydroxyde de sodium	CAS-Nr.1310-73-2
Toxicité aiguë		
Poisson		
CL50 :	125 mg/l (Gambusia affinis ; 96 h)	
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques		
CE50 :	76 mg/l (Daphnia magna ; 24 h)	
Algue		
Données non disponibles		
Bactéries		
CE50 :	22 mg/l (Photobacterium phosphoreum ; 15 min)	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

12.2 Persistance et dégradabilité

Ingrédient :	Hydroxyde de sodium	CAS-Nr.1310-73-2
Persistance et dégradabilité		
Persistance		
Résultat :	Données non disponibles	
Biodégradabilité		
Résultat :	Les méthodes d'évaluation de la biodégradabilité ne sont pas applicables aux substances organiques.	

12.3 Potentiel bio-accumulatif

Ingrédient :	Hydroxyde de sodium	CAS-Nr.1310-73-2
Bioaccumulation		
Résultat :	Ne se bioaccumule pas.	

12.4 Mobilité dans le sol

Ingrédient :	Hydroxyde de sodium	CAS-Nr.1310-73-2
Mobilité		
Résultat :	Le produit est mobile en milieu aqueux.	

12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB

Ingrédient :	Hydroxyde de sodium	CAS-Nr.1310-73-2
Résultat des évaluations PBT et vPvB		
Résultat :	La substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). La substance est classée comme ni très persistante ni comme considéré comme très bioaccumulable (vPvB).	

12.6 Autres effets nocifs

Ingrédient :	Hydroxyde de sodium	CAS-Nr.1310-73-2
Informations écologiques supplémentaires		
Résultat :	Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH. Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.	

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ingrédient :	Hydroxyde de sodium	CAS-Nr.1310-73-2
Informations écologiques supplémentaires		
Produit :	L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.	
Emballages contaminés :	Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

Numéro européen d'élimination des déchets :	Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.
---	--

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro UN

1823

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

ADR : HYDROXYDE DE SODIUM, SOLIDE
RID : HYDROXYDE DE SODIUM, SOLIDE
IMDG : HYDROXYDE DE SODIUM, SOLIDE

14.3 Classes de danger pour le transport

Classe ADR : 8
(Étiquette de danger ; code de classification ; Numéro pour identifier le danger ; Code de restriction du tunnel) 8e ; C6 ; 80 ; (E)
Classe RID : 8
(Étiquette de danger ; code de classification ; Numéro pour identifier le danger) 8e ; C6 ; 80
Classe IMDG : 8
(Étiquette de danger ; n° EMS) 8e ; F-A ; S-B

14.4 Groupe d'emballage

ADR : II
RID : II
IMDG : II

14.5 Dangers pour l'environnement

Étiquetage selon 5.2.1.8 ADR : non
Étiquetage selon 5.2.1.8 RID : non
Étiquetage selon 5.2.1.6.3 IMDG : non
Classification comme dangereux pour l'environnement selon 2.9.3 IMDG : non
Classifié "P" selon 2.10 IMDG : non

14.6 Précautions à prendre pour l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73 / 78 et selon le Code IBC

IMDG : non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

WGK (DE) :	Hydroxyde de sodium : numéro d'identification WGK 142 ; WGK : 1 ; faible Dangereux pour l'eau ; Classification selon VwVwS, Annexe 2.
Ordonnance sur les accidents majeurs :	N'est pas soumis à la StörfallV.
Autres règlements :	Restriction d'emploi : les restrictions d'emploi qui servent à protéger contre les substances dangereuses conformément à la directive sur la protection de la maternité et à la loi sur la protection de l'emploi des jeunes doivent être respectées.

Hydroxyde de sodium

UE. Réglementation N° 1451/2007 [biocides], annexe I, substances actives identifiées comme existantes (JO L 325)
Numéro CE enregistré : 215-185-5

Hydroxyde de sodium

Source réglementaire	Enregistrement	Numéro d'application
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	215-185-5
ENCS (JP)	OUI	(2)-1972
ENCS (JP)	OUI	(1)-410
INV (CN)	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(2)-1972
ISHL (JP)	OUI	(1)-410
KECI (KR)	OUI	KE-31487
KECI (KR)	OUI	97-1-136
NZIOC	OUI	HSR001547
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	
IECSC	OUI	

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour cette substance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

SECTION 16 : Autres informations

Libellé complet des phrases R énumérées aux chapitres 2 et 3.

R35 : Provoque de fortes brûlures acides.

Texte intégral des avertissements de danger dans les sections 2 et 3.

H290 : Peut-être corrosif pour les métaux.

H310 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Informations supplémentaires

Bibliographie et sources de données : Informations de nos fournisseurs et données de la « Base de Données des Substances Enregistrées » de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA).

Autres informations : Réservé aux utilisateurs professionnels.
 Attention – Éviter l'exposition - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.
 Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.
 Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| La section a été révisée.

N°	Titre	Groupe d'utilisateurs (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie de produit	Spécification
1	Production de la substance - liquide	3	8ème	n/a	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9	1	n/a	ES035
2	Production de la substance - solide	3	8ème	n/a	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9	1	n/a	ES057
3	Utilisation industrielle	3	n/a	n/a	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 15	2, 4, 6a, 6b, 7	n/a	ES065
4e	Utilisation commerciale	22	n/a	n/a	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 15	8a, 8b, 8j, 9a	n/a	ES067
5	Usage privé	21	n/a	20, 35, 39	n/a	8a, 8b, 8j, 9a	n/a	ES075

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.**

1. Titre court du scénario d'exposition 1 : Utilisation industrielle

Groupes d'utilisation principaux	SU 3 : Utilisations industrielles : utilisations de substances en tant que telles ou préparations sur les sites industriels
Sections d'utilisation finale	SU8 : Fabrication de produits chimiques en vrac (y compris les produits pétroliers)
Catégorie de processus	PROC1 : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations) PROC9 : Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1 : Fabrication de substances

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC1

Caractéristiques	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Exposition continue	
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets. Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol. Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Domaine d'application	Utilisation industrielle Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire. En général les déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées. En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparaît également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques. Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le déchargement de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives.
	Eau	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Méthodes d'élimination

Les eaux usées devraient être réutilisées ou déchargées avec les eaux usées industrielles et, si nécessaire

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour : PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le mélange/article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièrement
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
	Fréquence d'utilisation	200 jours / an
Conditions organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions provenant de la source sur l'ouvrier	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Utiliser des systèmes clos ou couvrir les contenants ouverts (ex : écrans) Transport par tuyaux, remplissage/vidange technique des barils avec des systèmes automatisés (pompes à succion etc.). Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au-dessus de la tête d'un autre).	
Mesures organisationnelles pour limiter/prévenir les dégagements, les dispersions et les explosions	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants. Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés pour a) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur. L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) porter des gants de protection chimique. Matière : butyl-caoutchouc, PVC, polychloroprène avec revêtement intérieur en latex naturel, épaisseur de matière : 0,5mm, temps de pénétration : >480min Matière : nitrile -caoutchouc, caoutchouc fluoré, épaisseur de matière : 0,35-0,4mm, temps de pénétration : >480min Si les éclaboussures risquent de se produire :porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection Bottes en caoutchouc ou en plastique	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

3 Estimation de l'exposition et référence à sa source

Environnement

L'effet aquatique et l'évaluation des risques ne concernent uniquement les effets sur les organismes/écosystèmes dus aux éventuelles variations de pH liées au déchargement de -OH, car la toxicité des ions métalliques est supposée être insignifiante comparée à l'effet potentiel du pH. La forte solubilité dans l'eau et la très faible pression de vapeur indique que la substance sera présente principalement dans l'eau. Quand les mesures de gestion du risque liées à l'environnement sont mises en œuvre, il n'y a pas d'exposition aux boues activées d'une usine de traitement des eaux usées et il n'y a pas d'exposition aux eaux de surface. Le compartiment sédimentaire n'est pas pris en compte car il n'est pas pertinent pour la substance. Si émis dans le compartiment aquatique, l'absorption dans les particules sédimentaires sera négligeable. Des émissions significatives pour l'air ne sont pas attendues du fait de la pression de vapeur très basse de la substance. Si émis dans l'air comme aérosol aqueux, la substance sera rapidement neutralisée suite à sa réaction avec CO₂ (ou un acide). Des émissions significatives dans l'environnement terrestre ne sont pas attendues. La voie d'épandage des boues n'est pas pertinente pour l'émission dans les sols agricoles comme il n'y aura pas d'absorption de la substance dans les particules de matière dans les STEP. En cas d'émission dans le sol, l'absorption dans les particules du sol seront négligeables. En fonction de la capacité tampon du sol, les groupes OH⁻ seront neutralisés dans l'eau interstitielle du sol ou le pH peut augmenter. La bioaccumulation ne se produira pas.

Travailleurs				
Modèle PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, ECETOC TRA				
Contribution au scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9	Données d'exposition calculées, Faible pression de vapeur, Sans échappement local, Sans protection respiratoire	Exposition des salariés par inhalation	0,17 mg / m ³	0,17
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9	Données d'exposition mesurées (pires des cas)	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,33 mg / m ³	0,33
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9	Données d'exposition mesurées (pires des cas)	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,14 mg / m ³	0,14
<p>Cette substance est corrosive. Pour la manipulation de substances et formules corrosives, les contacts cutanés immédiats ne se produisent qu'occasionnellement et il est supposé que l'exposition cutanée quotidienne répétée peut être négligée. L'exposition cutanée à la substance n'a pas été quantifiée. Il n'est pas attendu que la substance soit détectable au niveau systémique dans le corps en suivant une manipulation et des conditions d'utilisation normales. Les effets systémiques du NaOH après une exposition cutanée ou par inhalation ne doivent pas se produire. Basé sur les mesures au lieu de travail et suivant les mesures de gestion des risques proposées contrôlant l'exposition du travailleur et professionnel, l'exposition de l'inhalation est inférieure à la DNEL.</p>				

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

4 Conseils à l'utilisateur en aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le scénario d'exposition

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrits précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PROCs listés précédemment). Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de mise à l'échelle approprié comme ECETOC TRA. Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aiguë doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail. Une ventilation générale est une bonne pratique sauf s'il y a une ventilation avec aspiration localisée.

1 Abréviation du scénario d'exposition 3 : fabrication de la substance - solide

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: utilisations de substances en tant que telles ou préparations sur les sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de produits chimiques en vrac (y compris les produits pétroliers)
	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de rejets dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC1

Caractéristiques du produit	Concentration de substance dans le mélange / produit	Couvre les proportions de substance dans le produit jusqu'à 100% (si non indiqué autrement).
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Exposition continue	
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Eau	Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparait également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le déchargement de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des ouvriers pour : PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9

Caractéristiques du produit	Concentration de substance dans Mélange / article	Couvre les proportions de substance dans le produit jusqu'à 100% (si non indiqué autrement)
	Forme physique (pour Temps de Utilisation)	Solide
Fréquence et durée de l'utilisation	Fréquence d'utilisation	200 jours / an
	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Conditions techniques et mesures pour contrôle de dispersion	Domaine d'utilisation	Usage industriel
	Utilisation de systèmes fermés ou couverture de systèmes ouverts	
Conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Utiliser des systèmes clos ou couvrir les contenants ouverts (ex : écrans) Transport par tuyaux, remplissage/vidange technique des barils avec des systèmes automatisés (pompes à succion etc.) Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au-dessus de la tête d'un autre)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants. Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur. L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2). Porter des gants de protection chimique. Matière : butyl-caoutchouc, PVC, polychloroprène avec revêtement intérieur en latex naturel, épaisseur de matière : 0,5mm, temps de pénétration : >480min Matière : nitrile - caoutchouc, caoutchouc fluoré, épaisseur de matière : 0,35-0,4mm, temps de pénétration : >480min Si les éclaboussures risquent de se produire : porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial. Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection. Bottes en caoutchouc ou en plastique	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

3 Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

L'effet aquatique et l'évaluation des risques ne concernent uniquement les effets sur les organismes/écosystèmes dus aux éventuelles variations de pH liées au déchargement de -OH, car la toxicité des ions métalliques est supposée être insignifiante comparée à l'effet potentiel du pH. La forte solubilité dans l'eau et la très faible pression de vapeur indique que la substance sera présente principalement dans l'eau. Quand les mesures de gestion du risque liées à l'environnement sont mises en œuvre, il n'y a pas d'exposition aux boues activées d'une usine de traitement des eaux usées et il n'y a pas d'exposition aux eaux de surface. Le compartiment sédimentaire n'est pas pris en compte car il n'est pas pertinent pour la substance. Si émis dans le compartiment aquatique, l'absorption dans les particules sédimentaires sera négligeable. Des émissions significatives pour l'air ne sont pas attendues du fait de la pression de vapeur très basse de la substance. Si émis dans l'air comme aérosol aqueux, la substance sera rapidement neutralisée suite à sa réaction avec CO₂ (ou un acide). Des émissions significatives dans l'environnement terrestre ne sont pas attendues. La voie d'épandage des boues n'est pas pertinente pour l'émission dans les sols agricoles comme il n'y aura pas d'absorption de la substance dans les particules de matière dans les STEP. En cas d'émission dans le sol, l'absorption dans les particules du sol seront négligeables. En fonction de la capacité tampon du sol, les groupes OH-seront neutralisés dans l'eau interstitielle du sol ou le pH peut augmenter. La bioaccumulation ne se produira pas.

Travailleurs				
Modèles utilisés : PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC9 ECETOC TRA				
Contribution au scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC2	Données d'exposition calculées. Faible poussière	Exposition des travailleurs par inhalation	0,01mg/m ³	0,01
PROC3, PROC9	Données d'exposition calculées. Faible poussière	Exposition des travailleurs par inhalation	0,01mg/m ³	0,01
PROC4, PROC8a	Données d'exposition calculées. Faible poussière	Exposition des travailleurs par inhalation	0,5mg/m ³	0,5
PROC9	Données d'exposition, pire des cas	Exposition des travailleurs par faible inhalation	0,26mg/m ³	0,26
Cette substance est corrosive. Lors de la manipulation de substances et de formules corrosives, il n'y a qu'un contact direct de temps en temps. On suppose qu'une exposition quotidienne répétée peut être négligée. L'exposition cutanée à la substance n'a pas été quantifiée. Avec une manipulation ordinaire et la substance n'est pas disponible systématiquement dans les conditions d'utilisation. L'apparition d'effets systémiques après une exposition cutanée ou par inhalation n'est pas à prévoir.				

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le scénario d'exposition

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrites précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PROCs listés précédemment). Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail. Une ventilation générale est une bonne pratique sauf si il y a une ventilation avec aspiration localisée.

1. Abréviation du scénario d'exposition 3: Utilisation industrielle

Principaux groupes d'utilisateurs	SU 3: Utilisations industrielles: utilisations de substances en tant que telles ou Préparations sur les sites industriels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation en processus fermé, aucune probabilité d'exposition PROC2: Utilisation dans un processus fermé et continu avec exposition occasionnelle contrôlée PROC3: Utilisation dans un processus par lots fermé (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation en batch et autres processus (synthèse) où il y a une possibilité d'exposition PROC5: Mélange ou mélange en lot pour formuler les préparations et produits (contacts multiples et / ou significatifs) PROC7: Pulvérisation industrielle PROC8a: Transfert de la substance ou de la préparation (chargement / vidage) de / dans des récipients / grands conteneurs non spécifiquement destinés à un seul produit PROC8b: Transfert de la substance ou de la préparation (chargement / vidage) de / dans des récipients / grands conteneurs spécialement conçus pour un seul produit Investissements PROC9: Transfert de la substance ou de la préparation dans de petits récipients (spéciaux Système de remplissage, y compris pesage) PROC10: application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement des articles par trempage et versage PROC15: Utilisation comme réactif de laboratoire
Catégories de rejets dans l'environnement	ERC2: formulation de préparations ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants technologiques non Faites partie d'articles, de processus et de produits ERC6a: Utilisation industrielle entraînant la fabrication d'une autre substance (Utilisation de produits intermédiaires) ERC6b: Utilisation industrielle des auxiliaires technologiques réactifs ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b, ERC7

Caractéristiques du produit	Concentration de substance dans mélange / article	Couvre les proportions de substance dans le produit jusqu'à 100% (si non indiqué autrement).
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Exposition continue	
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol. Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site.	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Eau	Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparait également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le déchargement de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives.
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Méthodes d'élimination	Les eaux usées devraient être réutilisés ou déchargés avec les eaux usées industrielles et, si nécessaire, neutralisées de nouveau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour : PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièrément
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
	Fréquence d'utilisation	200 jours / an
Conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Domain d'application	Utilisation professionnelle
	Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au-dessus de la tête d'un autre). Si possible, utiliser des distributeurs et pompes spécialement conçues pour éviter aux éclaboussures/déversements/expositions de se produire.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Domain d'application	Utilisation professionnelle
	Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants. Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur. L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Domain d'application	Utilisation professionnelle
	En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) porter des gants de protection chimique. Matière : butyl-caoutchouc, PVC, polychloroprène avec revêtement intérieur en latex naturel, épaisseur de matière : 0,5mm, temps de pénétration : >480min Matière : nitrile - caoutchouc, caoutchouc fluoré, épaisseur de matière : 0,35-0,4mm, temps de pénétration : >480min Si les éclaboussures risquent de se produire : porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection Bottes en caoutchouc ou en plastique.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

3 Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

L'effet aquatique et l'évaluation des risques ne concernent uniquement les effets sur les organismes/écosystèmes dus aux éventuelles variations de pH liées au déchargement de -OH, car la toxicité des ions métalliques est supposée être insignifiante comparée à l'effet potentiel du pH. La forte solubilité dans l'eau et la très faible pression de vapeur indique que la substance sera présente principalement dans l'eau. Quand les mesures de gestion du risque liées à l'environnement sont mises en œuvre, il n'y a pas d'exposition aux boues activées d'une usine de traitement des eaux usées et il n'y a pas d'exposition aux eaux de surface. Le compartiment sédimentaire n'est pas pris en compte car il n'est pas pertinent pour la substance. Si émis dans le compartiment aquatique, l'absorption dans les particules sédimentaires sera négligeable. Des émissions significatives pour l'air ne sont pas attendues du fait de la pression de vapeur très basse de la substance. Si émis dans l'air comme aérosol aqueux, la substance sera rapidement neutralisée suite à sa réaction avec CO₂ (ou un acide). Des émissions significatives dans l'environnement terrestre ne sont pas attendues. La voie d'épandage des boues n'est pas pertinente pour l'émission dans les sols agricoles comme il n'y aura pas d'absorption de la substance dans les particules de matière dans les STEP. En cas d'émission dans le sol, l'absorption dans les particules du sol seront négligeables. En fonction de la capacité tampon du sol, les groupes OH-seront neutralisés dans l'eau interstitielle du sol ou le pH peut augmenter. La bioaccumulation ne se produira pas.

Travailleurs				
Modèle TRA				
Contribution au scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24	Liquide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié -par inhalation, à court terme -local	0,17 mg / m ³	0,17
PROC1, PROC2	Solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,01 mg / m ³	0,01
PROC3, PROC15	Solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,1 mg / m ³	0,1
PROC4, PROC5, PROC14	Solide, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,2 mg / m ³	0,2
PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC19	Solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,5 mg / m ³	0,5
PROC23	Solide, avec équipement de protection respiratoire (90%)	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,4 mg / m ³	0,4
PROC24	Solide, avec équipement de protection respiratoire (90%)	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,5 mg / m ³	0,5
<p>Cette substance est corrosive. Pour la manipulation de substances et formules corrosives, les contacts cutanés immédiats ne se produisent qu'occasionnellement et il est supposé que l'exposition cutanée quotidienne répétée peut être négligée. L'exposition cutanée à la substance n'a pas été quantifiée. Il n'est pas attendu que la substance soit détectable au niveau systémique dans le corps en suivant une manipulation et des conditions d'utilisation normales. Les effets systémiques du NaOH après une exposition cutanée ou par inhalation ne doivent pas se produire. Basé sur les mesures au lieu de travail et suivant les mesures de gestion des risques proposées contrôlant l'exposition du travailleur et professionnel, l'exposition de l'inhalation est inférieure à la DNEL.</p>				

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

4 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrites précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PROCs listés précédemment). Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA. Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aiguë doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail. Une ventilation générale est une bonne pratique sauf si il y a une ventilation avec aspiration localisée.

1 Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation privée

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs).
Catégorie de produit chimique	PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels.
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos.
Activité	Couvre une utilisation technique, n'est pas supposé être utilisé dans les aliments, aliments pour animaux ou produits médicaux pour les hommes ou animaux, selon spécifié dans Art.2 (5) (6) du règlement REACH, Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC9a

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)
<p>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</p> <p>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</p> <p>Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site</p>	<p>Il n'y a pas de mesure de gestion du risque spécifique liée à l'environnement.</p>	
<p>Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination</p>	<p>Méthodes d'élimination</p>	<p>Cette matière et son contenant doivent être éliminés d'une manière sûre (ex : envoi à un centre de recyclage des déchets)., Si le container est vide, le jeter de la même manière que les déchets ménagers., Les batteries doivent-être recyclée autant que possible (ex : envoi dans un centre de recyclage des déchets)., La récupération de la substance dans les piles alcalines comprend la vidange de l'électrolyte, la collecte et la neutralisation.</p>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Mini perles de soude caustique Akzo.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour : PC20, PC35, PC39

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièremment
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Il est nécessaire d'utiliser un étiquetage de l'emballage résistant pour éviter son auto-détérioration et la perte de l'intégrité de l'étiquette pendant une utilisation normale et le stockage du produit. Le manque de qualité de l'emballage provoque la perte physique de l'information sur les dangers et les instructions d'utilisation.
	Mesures pour le consommateur	En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2).

3 Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Utilisations des consommateurs liées aux produits déjà dilués qui vont ensuite être neutralisés rapidement dans les égouts, bien avant d'arriver à la STEP ou l'eau de surface.

Consommateurs

ConsExpo et SprayExpo

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC20, PC35, PC39	Évalué seulement pour l'utilisation la plus critique, (Utilisation de la substance dans un nettoyant par spray pour les fours)	Consommateur - inhalation -aigu - local	0,3 -1,6mg/m ²	< 1
L'exposition à court terme calculée est légèrement supérieure à la DNEL long terme par inhalation mais inférieure à la limite d'exposition professionnelle court terme La substance sera rapidement neutralisée en raison de sa réaction avec CO ₂ (ou autres acides) L'exposition des consommateurs à la substance dans les batteries est nulle parce que les batteries sont scellées et ont un entretien à longue durée de vie.				

4 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrites précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PCs listés précédemment).

Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme le logiciel ConsExpo.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).